

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE  
DE L'EST

PUBLIÉ PAR LES SOINS ET SOUS LE CONTRÔLE

COMITÉ DE RÉDACTION

1884 — 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

NANCY  
BERGER-LEVRAULT & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN LAMOURE, 11

MAISON À PARIS, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

1884

*N.B. — Voir l'avis placé à la 1<sup>re</sup> page de la couverture.*

### 3° GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

---

#### NOTICE SOMMAIRE

sur

## LA COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

(Suite.)

---

La commune n'a point de centre connu sous le nom de Saint-Michel : elle s'est formée par la réunion de *cinq hameaux* et de leurs nombreuses annexes. La *mairie* occupe une partie de la maison la plus proche de l'église ; l'autre partie est affectée à l'école spéciale de garçons des sections de Brehimont et de la Vacherie. Le presbytère, ainsi que l'école des filles, est dans ce dernier hameau.

*Brehimont* (altitude 350 mètres) était jadis appelé *Bremont*, *Brehimont*, *Brehémont*. Son nom lui vient sans doute de ce que ses premiers habitants, pour habiter et cultiver le coteau de *Courémont* sur lequel est bâti le village, furent obligés d'enlever les ronces et les épines formant des haies épaisses et les nombreux buissons de coudrier ou *corre* (d'où le nom du coteau : le Mont des coudriers, des noisetiers sauvages) qui couronnaient son sommet, d'en brûler les herbes et les broussailles, et de changer complètement ces *beurhées* (terres où l'on doit effectuer l'écobuage). Ainsi, *Brehimont* signifierait en patois *mont des beurhées*, ou en français *mont écobué*.

Voyez au sommet de ce coteau qui forme promontoire, ces vingt-quatre maisons de campagne noircies par le temps et à demi cachées au milieu des arbres des vergers qui les entourent. Qu'il est joli ce hameau, le plus gracieux, le plus riant, le plus agréable des environs ! On

dirait qu'une rue de nos villes a été transportée sur cette colline de verdure.

Brehimont dépendait en 1594 du ban d'Étival; en 1710, il avait 22 habitants et 4 garçons (voir à la fin de ce travail le tableau de la population); en 1782, il était qualifié de *village* et donnait son nom à une *communauté*; en 1790, il faisait partie du canton de Nompatelize.

Pendant la tourmente révolutionnaire, une maison de ce village, qui porte encore sur sa façade, tournée vers l'Est, le millésime de 1722, date de sa réédification, servit de retraite à Nicolas Briot, prieur d'Étival et desservant de la paroisse, qui n'avait pas voulu prêter le serment constitutionnel.

Depuis la construction (1853) de la route de Saint-Dié à Rambervillers qui traverse la partie nord du territoire communal, et surtout depuis l'établissement (1864) du chemin de fer de Lunéville à Saint-Dié, l'importance de Brehimont est devenue si grande, que ce petit village peut être considéré comme le *centre de la commune*.

Les *écarts* de cette section sont : la Basse-de-Brehimont, dont les diverses parties sont la Chauvière (ancienne huilerie convertie en un moulin à battant qui a donné son nom au ruisseau), Monsey, Tramoulot ou Tromoulé, etc.; et la Gare (altitude 314<sup>m</sup>,900), auprès de laquelle est un bureau de poste aux lettres créé en 1880 pour les communes de Saint-Michel-sur-Meurthe, Nompatelize, La Bourgonce et La Salle.

Le canal de Dombasle à Saint-Dié est actuellement à l'état d'études; il passera probablement à peu de distance de la gare, remontera ou plutôt côtoiera la Morte dans sa partie parallèle à la voie ferrée, qu'il suivra en la laissant à droite.

La côte de Houdon est très rapide; elle termine au Sud-Est le vaste plateau de Nompatelize. Entre Houdon et Courémont se trouve l'étroit vallon du Battant et la route de

Rambervillers. C'est par là que les Prussiens, le jeudi 6 octobre 1870, livrèrent bataille à nos soldats arrivés depuis la veille à Nompelize. Ce fut certainement la mauvaise fortune de la journée qui voulut qu'aucune pièce de canon ne fût placée près de l'église sur la côte de Belmont qui commande les routes de Rambervillers, d'Étival et de Saint-Dié que devait suivre l'armée bavaro-wurtembergeoise. Dans cette journée si funeste qui coûta la vie à *cent cinquante* francs-tireurs et mobiles, *douze mille Français* combattirent vaillamment, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, contre *vingt-quatre mille ennemis*.

A la côte de Larmont ou des Rochères, carrières de belles pierres de taille et de pierres pour les chemins.

Dans un finage à 500 mètres environ à l'Ouest du village de Brehimont, au lieu dit *Bourghémont* (il était écrit autrefois Bourg-Chémont), était une ancienne bourgade sans doute appelée *Chaumont*. Le nom de cette localité aurait été donné au *Chaumontois*, devenu plus tard le *Pays des Vosges*, et dont la ville de Saint-Dié était la capitale. Cette supposition me semble véridique à cause du *Chémont*, montagne située à 3 kilomètres au Sud-Ouest. Une autre preuve, plus certaine cette fois, c'est le couvent dont je vais parler.

Tout près de là, de l'autre côté du chemin qui conduit aux Feignes-de-Saint-Michel, dans les Champs-des-Dames, était, antérieurement à la Révolution, non un château comme quelques-uns l'ont prétendu, mais une *abbaye* ou un *couvent de bénédictines*. On y trouvait fréquemment, au commencement de ce siècle, des tuiles anciennes, des médailles et même des pièces de monnaie. Malheureusement, ces antiquités ont disparu pour la plupart par l'ignorance ou la négligence de ceux qui les possédaient ; néanmoins j'ai pu me procurer quelques monnaies et une médaille.

*Monnaies françaises* : en cuivre, un Louis XIII, 20 millimètres de diamètre, trois fleurs de lis à l'exergue ;



Une autre pièce postérieure, également en cuivre, 22 millimètres de diamètre, partie de couronne à la face.

*Monnaies lorraines* : en argent, moitié d'une pièce du duc Léopold I<sup>er</sup> ; à la face, l'aigle couronné ; à l'exergue, deux écussons : celui de gauche renferme deux aigles, et celui de droite deux poissons ; dentelée sur les bords ; 22 millimètres.

En cuivre : pièce de 30 deniers du duc Léopold I<sup>er</sup>, 1728 ;

Pièce de 12 deniers, du même prince, 1726 ;

Deux liards de Lorraine, l'un de 1726 et l'autre de 1727.

*Monnaies allemandes* : en cuivre, un heller, 1788.

*Médailles* : une seule médaille, en bronze, est en ma possession ; elle porte à la face la tête du cardinal de Richelieu, avec cette inscription : *Armand Io. Card. Dux de Richeliev* ; à l'exergue : un vaisseau voguant sur la mer avec la légende : *Hoc. Duce. Tota.* et le millésime 1636 ; elle a 27 millimètres de diamètre.

*Tuiles*. Pour les tuiles, voici ce que j'ai pu recueillir de renseignements près d'un vieillard de l'endroit. Elles avaient la forme d'un rectangle presque carré, et étaient à rebord. Leur surface était douce au toucher et il était difficile de les mettre en morceaux. Il me dit qu'une tuile presque intacte fut trouvée par un voisin qui la déposa près de la porte d'entrée de sa maison, où elle resta quelque temps. On a mis à découvert, sur une assez vaste étendue, des pierres sculptées ayant servi à diverses constructions.

*La Vacherie*, écrit La Vascherie en 1647 (altitude 350 mètres), a conservé son nom primitif ; c'était jadis une *maison de ferme* que le duc de Lorraine Ferry donna en 1213 avec toutes ses dépendances au Chapitre de Saint-Dié. Autour de cette ferme s'élevèrent des maisons qui devinrent bientôt si nombreuses, que plusieurs rues se

formèrent : il y avait, au Nord-Est, la rue des Cloutiers dont l'emplacement est annoncé par la crasse de fer qui abonde dans les terrains avoisinants. Un finage, appelé Champs-derrière-la-Ville, semble prouver que cette localité était jadis importante.

La Vacherie possède le presbytère, l'école primaire des filles, dirigée primitivement par des sœurs de la Providence de Portieux, et depuis par une institutrice laïque.

Le Kieuzey (autrefois les Clusey), le Rollé, l'Enclos-Guizot, Chez-le-Renard, sont les seuls écarts de La Vacherie.

L'église se trouve sur le monticule de Belmont, entre les deux sections dont je viens de vous entretenir.

*Herbaville* (altitude 343 mètres) était appelé *Herbauille*, en 1647 ; ce nom vient d'une maison ou *villa* sise au milieu des prairies, des *herbes*, et appartenant au Chapitre de Saint-Dié. En 1594, cette ferme et celles qui furent construites aux environs dépendaient du ban d'Estival. En 1710, elles renfermaient 18 habitants et 4 garçons et, en 1782, formaient un village de la communauté de Brehimont. A cette époque, *Herbaville* avait déjà de nombreuses dépendances : Brousson, Tréchirat, les Champs-Durand, le Pré-Navé, la Basse-Jean-Marcot, le Haut-de-Chénot, le Fourneau, le Préchetot, les Champs-du-Moitrier et Franoux.

Autrefois, les religieux et les seigneurs qui possédaient des terres éloignées du lieu de leur résidence y construisaient une maison pour y rentrer leurs récoltes ; bientôt ils affermèrent à moitié fruit cette maison et les terres qui en dépendaient à un colon que l'on appelait *moitrier*, d'où le nom des Champs-du-Moitrier. Quant à la ferme ou villa qui a servi de noyau à la section, elle se trouve non loin de la voie ferrée de Lunéville à Saint-Dié. De nouvelles constructions rendent aujourd'hui presque impossible toute distinction. *Herbaville* a une école mixte, dirigée par un

instituteur. Dans une maison située près des Champs, et à gauche de l'ancienne route de Saint-Dié à Rambervillers (c'est la ferme dite du *Protestant*), fut interné pendant la Restauration le colonel de gendarmerie Charlot, qui avait arrêté à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, en 1804, le duc d'Enghien.

Dans une autre maison, située au centre de la section et non loin de l'école, est né M<sup>er</sup> Amand Lamaze, missionnaire mariste, évêque d'Olympe, en résidence à Tonga (Océanie centrale).

*Saulcerai*, ou Sauceraï, était écrit autrefois Saucera, Saussera, Saulcera, Sausseray, Saulxeray, Saulceray et Sauceray.

Ce nom, d'après plusieurs étymologistes, viendrait d'une source salée exploitée, dit Gravier, en même temps que celle de Moyenmoutier, au VII<sup>e</sup> siècle. Cette source est dans un pré au Lachoir, au Nord-Est de l'école de cette section.

On a découvert depuis quatre autres sources salées, dans la colline de Dirampré, vers la source du ruisseau de ce nom, et une source ferrugineuse fortement chargée de fer, à la Grande-Haie. Aucune de ces dernières sources n'a été exploitée (1).

Saulcerai, selon d'autres étymologistes, dériverait de saulaie, saussaie, lieu planté de saules. Les anciens rapportent que les meilleurs saules appelés sauces, sausses dans le patois de la localité) dont ils se servaient pour la fabrication de leurs jattes, corbeilles ou paniers, provenaient de ce village.

Si les premiers ont pour eux la *source salée* du Lachoir, la seule connue à leur époque, les seconds s'appuient sur ce que plusieurs finages de la section s'appellent encore à

(1) Gravier pense qu'il serait difficile de savoir quel peuple a le premier exploité les sources ou puits salés. Les Gaulois connaissaient la fabrication du sel par évaporation.

la Sauce, champs des Sausses... La Grande haie, qui a donné son nom à l'écart de Saulcerai où se trouve la source ferrugineuse, aurait été, d'après les anciens, formée d'une suite non interrompue de buissons de saules.

Saulcerai possède une école mixte et deux scieries hydrauliques.

Il y avait autrefois beaucoup de tissages à bras : on travaillait généralement à la pièce et l'on confectionnait la toile grossière mais forte dite de ménage, avec le fil que les femmes et les filles préparaient pendant les longues soirées de l'hiver. Maintenant, les métiers à bras ont presque tous disparu, parce que la culture des plantes textiles est à peu près abandonnée, la toile que l'on en obtient revenant plus cher que celle achetée dans les magasins.

Cette toile, teinte en bleu, servait encore, il y a à peine vingt ans, à la confection du vêtement complet des hommes, et même de quelques femmes ; mais depuis la guerre de 1870, les habillements, comme les habitudes et les mœurs, ont subi de grandes modifications : la toile grossière a fait place aux coutils de diverses nuances et aux draps fins les plus chers.

Les *sabotiers* sont encore nombreux à Saulcerai, et le client peut encore leur dire en attendant la paire de sabots demandée :

Courage, gentil sabotier ;  
 Cogne, cogne, le bois se creuse ;  
 Au bruit de ta chanson joyeuse,  
 Érable, chêne, noisetier,  
 En forme déjà s'arrondissent.  
 Que tes coups au loin retentissent :  
 Cogne, cogne, le sabot nait ;  
 Cogne, voilà le sabot fait.

Au commencement de ce siècle, vers 1806, on tira de la *chaux* dans la carrière encore existante du Chauffour. La pierre y est abondante et la chaux hydraulique de bonne qualité ; mais les frais étant trop élevés par suite du mode



d'extraction, les propriétaires ont renoncé à l'exploitation du calcaire, reconnu à Épinal comme le *seul des Vosges* pouvant servir à la fabrication du ciment.

A Saulcerai se trouvait une *féculerie importante* dont les produits ont obtenu, en 1867, la grande médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris ; elle a été abandonnée pour faire partie d'une *scierie hydraulique et à vapeur* qui marcha jusqu'en 1872. Mise en non-activité à cette époque, les deux bâtiments furent affectés à un *tissage mécanique* qui cessa, au bout d'un an, de fonctionner, l'un des directeurs de l'établissement étant mort. Aujourd'hui, ces deux usines sont en chômage ; elles peuvent servir à toutes les industries qui réclament une forte chute d'eau et l'emploi de la vapeur : les bâtiments sont à 9 kilomètres de Saint-Dié, à 3 kilomètres de la gare de Saint-Michel (au pied des vastes forêts de Mortagne), et de beaux chemins y conduisent.

Saulcerai a encore possédé, après la guerre franco-allemande de 1870, une *brasserie* qui a existé quelques années.

Les écarts de cette section sont : la Grande-Haie, où se trouve la source ferrugineuse ; Sous-le-Bois, le Feing-du-Colu, la Goutte, Brousson, la Haute-Basse-Cour, le Haut-du-Laleu. La Goutte était, en 1639, appelée la montagne de Saucera.

A la section de Saulcerai se rattache la montagne du Chémont, dont nous avons parlé plus haut et qui renferme une *source intermittente*. Cette source donne son eau par une ouverture d'environ 8 centimètres de diamètre, mais seulement dans les grands débordements ; ce qui fait croire que cette source curieuse, la seule que je connaisse dans l'arrondissement, communique à un réservoir placé sur une hauteur voisine et à une altitude assez élevée. Les eaux chargées de terre qui jaillissent de la fontaine atteignent cinq, dix et même quinze mètres au-dessus du

sol (suivant la quantité plus ou moins grande des eaux qui inondent la plaine) et à leur sortie produisent un bruit caverneux qui s'entend à une assez forte distance.

En 1814, les Autrichiens de Schwarzenberg, qui venaient de traverser les Vosges par les cols de Sainte-Marie, du Bonhomme, de la Schlucht et de Bussang, envahirent le département pour aller rejoindre à Montereau les Prussiens de Blücher et les Russes de Souwarow. Les soldats du Danube n'avaient point compté sur la résistance opiniâtre des Vosgiens : la colonne de Sainte-Marie campa deux jours aux Journoaux, commune de Laveline, et entra à Saint-Dié le 6 janvier; elle établit ensuite son camp à Saulcerai. Les Autrichiens, après deux jours de halte, durent retourner sur leurs pas; puis bientôt reprenant leur marche, ils fondirent sur nos troupes stationnées à Sainte-Marguerite et achetèrent chèrement la victoire (9 janvier) : 2,400 Français avaient lutté contre 13,000 alliés.

Une maison de la Grande-Haie a vu naître les abbés Jean-Baptiste et Georges Lallemand, prêtres du diocèse d'Orléans.

*Les Feignes* de Saint-Michel ou de Saulcerai doivent leur nom (écrit les Feigneux dans la grande carte de Cassini) à la nature du sol sur lequel elles sont bâties.

Cette section est peu ancienne, puisqu'il n'en est pas parlé en 1710; on y construisit, quelques années plus tard, des maisons dont la population avait diminué sensiblement, car, d'après un ancien de la localité, il ne s'y trouva, en 1789, que trois habitants. Maintenant les fermes sont devenues si nombreuses et si peuplées, que la commune a dû faire construire une école mixte.

A cette section se rapportent les écarts appelés *Devant-les-Jumeaux*, *les Censes-des-Feignes*, *le Void-de-Parupt*, et *la Côte du Grand-Jumeau*.

*Le Void-de-Parupt*: après que Mahérus, le grand-prévôt de Saint-Dié, eut tué en 1215 Regnaut (ou Renaud) son

successeur à l'évêché de Toul, il alla au-devant de son petit-neveu le duc de Lorraine Thiébaud I<sup>er</sup>, dans l'espoir de réveiller en lui les affections du sang ; il se rendit au Void-de-Parupt, où devait passer Thiébaud. Le prince, à la vue du scélérat, lui enfonça une lance dans la poitrine et le laissa mort sur la place. Le cadavre du prévôt resta quelques jours exposé aux outrages des passants. Ainsi fut vengé le meurtre commis par Mahérus. Si le duc de Lorraine parut dans cette affaire, c'est que le clergé de Toul l'accusait de complicité. Thiébaud voulut montrer la fausseté de cette accusation en mettant lui-même à mort le grand-prévôt. Une croix, élevée dans un champ voisin du Void-de-Parupt, et dont on ne voit plus que le socle à demi couvert par l'herbe, rappelle sans doute la place de ce crime.

La voie romaine qui réunissait Rambervillers, Saint-Dié et le Bonhomme passait par le Void-de-Parupt, où elle est le plus apparente ; elle était protégée à l'Ouest par le *stativa castra* du Grand-Jumeau.

Bien que j'aie donné dans le cours de cette notice tout l'historique de la commune de Saint-Michel, je pense qu'il serait utile de résumer, par ordre chronologique, les faits dont j'ai déjà parlé, et d'y ajouter les détails qui n'ont pu trouver leur place.

Les plus anciens habitants connus du pays étaient les Leuques, qui avaient un temple et une forêt sacrée à Belmont. Les Romains, après les avoir soumis, établirent près de la Meurthe, au pied du Kamberg, un forum ou marché auquel s'approvisionnaient les troupes et les voyageurs qui suivaient la voie du Bonhomme. Cette route était défendue par le *stativa castra* du grand Jumeau. Les sombres forêts de Moutwn (ou Mortagne) s'éclaircirent, la campagne fut peuplée, cultivée ; mais j'ignore si la population michelloise vivait à cette époque agglomérée ou éparse. En tout cas, elle n'habitait pas des cavernes, puis-

qu'il n'en existe pas dans le pays, mais des huttes, des cabanes faites comme celles des anciens Gaulois : ce furent d'abord des branches enlaçant quelques pieux profondément enfoncés dans la terre ou la crasse et réunis en pointe à leur extrémité supérieure ; bientôt, comme la pluie et la neige pénétraient dans cette enceinte, on recouvrit le branchage d'une forte couche de terre glaise. L'argile durcit avec le temps, puis se décomposa : on eut l'idée de la remplacer par les briques et les pierres, avec un toit de chaume, de bardeaux ou essies ; et la hutte gauloise, après bien des siècles d'essai, est enfin devenue la belle maison qui nous abrite actuellement.

L'empereur Auguste avait divisé le pays en régions : Saint-Michel fit partie de la Belgique et peut-être de l'évêché de Granum (Grand, près de Neufchâteau). Dès lors, notre commune eut le sort de toute la contrée située au Nord des Faucilles et à l'Ouest des Vosges : invasions des Barbares, des Francs et des Huns, parties de l'Austrasie. Au VII<sup>e</sup> siècle, arriva le pieux évêque de Nevers, fondateur du monastère de Galilée (à Saint-Dié) ou de Jointures, qui devint bientôt un foyer de civilisation. Si le clergé et les seigneurs étaient libres, les pays, alors serfs ou esclaves, étaient dans la plus complète dépendance et gémissaient sous le joug monacal. La saline du Lachoir était à cette époque en pleine exploitation. Charlemagne venait souvent dans les Vosges, où il éleva des églises et des palais ; il aimait à pêcher dans la Meurthe, « fleuve vaste et poissonneux », dans la Vologne et la Moselle, et à chasser l'aurochs sur les hauteurs des Vosges et dans les bois de Mortagne : une roche, au-dessus de La Bolle, s'appelle encore la Chaise-du-Roi, parce que le grand empereur s'y reposa plusieurs fois. Je ne dirai plus rien du comté et du château de Chaumont (VIII<sup>e</sup> siècle), ni de la nouvelle invasion des Huns ou Hongres (IX<sup>e</sup> siècle), ni du castel de Clermont (X<sup>e</sup> siècle), ni du prieuré (XI<sup>e</sup> siècle) et du châ-



teau de la Madeleine (xiii<sup>e</sup> siècle). Le monastère de Galilée, dit Gravier d'après les anciens auteurs, possédait une étendue de pays de sept lieues de long sur cinq de large ; et Estival étendait sa juridiction temporelle sur quinze villages. La limite de ces deux petites souverainetés divisait le territoire communal en deux parties presque égales séparées par le Dirampré : la méridionale appartenait aux Galiléens. La ferme de la Vacherie, donnée en 1213 au Chapitre de Saint-Dié, la villa et la moitresse de Herbaville, bâties par ce même Chapitre, étaient déjà le noyau de deux villages. La partie nord formait le haut ban d'Étival. Une chapelle remplaçait le temple gaulois qui aurait été oublié sans la forêt de chênes, sur la côte de Belmont, consacrée à l'archange Michel. Déjà nous sommes en 1643. Étival possède tout le territoire au Nord de la Rouge-Pierre et de la Madeleine. Il existait alors une coutume qui subsista encore longtemps : « Chaque année, dit Gravier, le mardi qui précède l'Ascension, toutes les paroisses du Val-de-Galilée arrivaient en procession au faubourg Saint-Martin, où elles se réunissaient pour entrer ensemble dans la ville. Le Chapitre venait à leur rencontre en grande cérémonie, jusqu'à l'axe du pont qui séparait le ban de l'église de celui des ducs de Lorraine, et les conduisait à l'église collégiale où l'on célébrait une messe solennelle. Après l'office, le sonrier du Chapitre donnait à dîner à tous les curés du Val et il en régala à part les maîtres d'école. La foire ne commençait pour les convives qu'après le dîner, lorsque le sonrier leur avait payé le traitement. Chacun s'occupait de ses petites emplettes ; on démontait les croix, et les curés s'en retournaient isolément. Cette foire était connue dans tout le pays sous le nom de *foire aux croix* ; elle attirait beaucoup de curieux et surtout grand nombre de juifs, malgré leur aversion bien connue pour les processions. »

Je trouve dans l'*Histoire philosophique et politique des*

*établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par G. T. Raynal (t. I, p. 32 et 33) un article qui me dispensera de commenter la foire aux croix. « Quand les foires s'établirent et lorsqu'à ces foires il y eut des jeux, des danses, des amusements, le clergé, qui sentait que ces dispositions à la joie rendraient les peuples moins religieux, proscrivit ces jeux, excommunia les histrions. Mais lorsqu'il vit que ces censures n'étaient pas assez respectées, il changea de conduite : il voulut lui-même donner des spectacles. On vit naître les comédies saintes : les *Mystères*, la *Tentation de saint Antoine*, *Sainte Geneviève de Brabant*, etc., balancèrent le succès des histrions. La musique fut introduite dans les églises ; on y plaça même des farces. Le peuple s'amusait à la fête des fous, à celle de l'âne, à celle des innocents, qui se célébraient dans les temples, autant qu'aux farces qui se jouaient dans les places publiques. Souvent par un simple attrait de plaisir, on quitta les danses des Égyptiennes pour la procession de la Saint-Jean.... »

Pour ce qui concerne la célébration des offices dans tout le haut ban, qui comprenait Saint-Michel, Saint-Epvre-de-Nompathlize et Saint-Denis-de-la-Bourgonce, c'était un prémontré d'Estival qui se rendait dans la chapelle de l'un de ces villages où se réunissait la population des deux autres. Cela se passa ainsi jusqu'en 1622, époque où la chapelle de Saint-Michel fut remplacée par l'église actuelle. Cette église était desservie en 1778 par le frère Nicolas Briot, prieur d'Estival, remplacé le 17 avril 1791 par l'abbé constitutionnel Étienne Demengeon, ancien vicaire d'Aydoilles et originaire de la paroisse de Cugnécourt (Gugnécourt, canton de Bruyères). C'est Nicolas Briot qui, ne voulant pas quitter ses bons paroissiens, accepta l'asile que lui offrit, au prix de sa tête, Jean-Baptiste Gérard, de Brehimont, et réussit, après un séjour de quelques mois, à se retirer sain et sauf dans les pays allemands.

En 1814, les alliés firent leur apparition et campèrent à Saulceray ; après le retour des Bourbons, Charlot fut interné à Herbaville, et en 1870, apparurent les Prussiens, ces incendiaires du village de Nompatelize, qui causèrent tant d'effroi et firent tant de mal.

(A suivre.)